

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1. PRÉSENTATION CampusFER® est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 2/3 Place des Vosges 92400 Courbevoie. Spécialiste du secteur ferroviaire, CampusFER® propose différents modes d'apprentissage, développe et dispense des formations pour particuliers, professionnels (inter et intra entreprise), en présentiel et en distanciel (E-learning). L'ensemble des prestations réalisées par CampusFER® sont ci-après dénommées « l'Offre de services CampusFER® ».

2. DEFINITIONS L'« Apprenant » désigne la personne physique qui bénéficie de la formation. Dans certains cas la personne physique et la personne morale sont les mêmes.

« CampusFer® » désigne l'organisme délivrant des formations sur les différents métiers du ferroviaire. Le site internet officiel de l'organisme est le suivant : www.campusfer.com

« Client » désigne toute personne morale ou physique passant une commande auprès de CampusFER®.

« Commande » : Demande de services de formation passée par un Client auprès de CampusFER®.

« Formateur » désigne les intervenants de CampusFER® animant les différentes Formations.

« Formations » ou « Formation » désigne les différentes formations proposées par CampusFER® dans son catalogue accessible sur le site internet suivant : <https://www.campusfer.com/formations/>

« Module » désigne une unité autonome d'une action de formation, qui répond à un ensemble d'objectifs pédagogiques. Plusieurs modules peuvent former une Formation.

« Offre » : Proposition commerciale/réponse pédagogique définie avec le Client

« Offre de Formation » : programme de formation avec une proposition financière aussi pouvant prendre la forme d'un devis ou d'une convention de formation.

L'« Utilisateur » désigne l'Apprenant titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder à la (aux) Formation(s) pendant la période de validité défini dans l'Offre. Cette période court à compter de l'accusé de réception de l'e-mail de confirmation d'accès adressé par CampusFER®. A l'issue de cette période, l'accès sera désactivé.

3. OBJET Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de Formation CampusFER® relatives à des Commandes passées auprès de CampusFER® par tout Client.

Le fait de passer Commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de CampusFER®, prévaloir sur les présentes CGV. Le fait que CampusFER® ne se prévienne pas à un moment donné des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par lui-même et l'ensemble de ses salariés et préposés. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute Commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de CampusFER®, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de Formation à ses besoins.

Pour certaines Formations spécifiques, des conditions particulières décrites dans un Protocole Individuel de Formation rédigé par CampusFER® complètent les présentes CGV. En cas de contradiction entre les conditions particulières précitées et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.

4. FORMATIONS 4.1 Formation inter-entreprises : Formation ouverte à tous les publics, dont le contenu est décrit dans un catalogue en ligne ou sur le site internet, réalisée à distance, dans des locaux de CampusFER® ou loués par CampusFER® ou ceux de ses partenaires ;

4.2 Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client en particulier et exécutée ou dans les locaux de CampusFER® ou sur le site du Client, à distance ou dans d'autres locaux mis à disposition par le Client ;

4.3 Formation en présentiel : Formation dans laquelle le Formateur et les Apprenants sont réunis physiquement dans un même lieu (locaux CampusFER®, Client ou locaux de location).

4.4 Formation en ligne (ou Formation à distance, aussi appelé : distanciel ou e-learning) : Formation qui est délivrée à distance via l'utilisation de Modules de formation dans un espace électronique sécurisé et dédié à cet effet.

Dans le cadre du E-learning, CampusFER® consent au Client :

- L'ouverture de codes d'accès au service de la plateforme CampusFER®, au profit de l'Utilisateur.

- Le droit d'accéder au(x) Module(s) objet de la sélection opérée par le Client ;

- La mise à disposition au profit du Client d'un compte-rendu permettant d'assurer une traçabilité complète de la Formation ("reporting").

- Evaluation N1 : Evaluation de la satisfaction de l'Apprenant au dernier jour de sa Formation.

- Evaluation N2 : Examen permettant de valider la Formation.

Test préalable et prérequis techniques : Le cas échéant, un test préalable sera effectué avant la signature du bon de Commande entre CampusFER® et un représentant habilité du Client qui s'assurera de la compatibilité permanente de son environnement technique, quelles que soient les évolutions que celui-ci pourrait connaître, avec la plateforme E-learning de CampusFER®; il ne pourra pas se prévaloir, ultérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) Module(s).

Accès au(x) Module(s) : À réception du bon de Commande signé, CampusFER® transmet à l'adresse électronique de l'Utilisateur un identifiant (« Login ») et un mot de passe lui offrant un droit d'accès au(x) Module(s) objet de la sélection du Client. Sauf dispositions contraires, une facture est établie et adressée au Client dès la création par CampusFER® des codes d'accès permettant l'accès au(x) Module(s).

Durée de l'accès au(x) module(s) : Sauf dispositions particulières expressément acceptées par CampusFER®, les droits d'utilisation du ou des Module(s) accessible(s) sur la plateforme E-learning de CampusFER® sont concédés pour :

- une durée déterminée d'un commun accord dans l'Offre à compter de l'ouverture des codes d'accès au service de la plateforme E-learning de CampusFER®;

- un nombre défini d'Utilisateurs ;

- la version disponible du ou des Module(s) E-learning de CampusFER® à la date d'acceptation de la Commande par CampusFER®.

Périmètre des Utilisateurs Sauf conditions particulières expressément acceptées par CampusFER® visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation du ou des Module(s) sont concédés au seul Client signataire du bon de Commande.

Droit d'usage personnel L'identifiant et le mot de passe, livrés par voie électronique à l'Utilisateur, sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. A ce titre, ils ne peuvent être cédés, revendus ni partagés. Le Client se porte garant auprès de CampusFER® de l'exécution de cette clause par tout Utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès.

Le Client informera sans délai CampusFER® de la perte ou du vol des codes d'accès.

En cas de violation de la clause ci-dessus, CampusFER® se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, préavis, ni information préalable.

Caractéristiques du/des Module(s) de formation à distance

La durée des Formations est donnée à titre indicatif.

CampusFER® se réserve la faculté de modifier le(s) Module(s) de Formation proposés sur sa plateforme E-learning, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client. CampusFER® pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de la formation à distance effectuée.

Garanties de CampusFER® : CampusFER® s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à sa plateforme E-learning, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pendant la durée des droits d'utilisation du ou des Module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet.

Le Client s'engage à informer CampusFER® dans un délai de 24 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique.

CampusFER® fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme E-learning fonctionne de manière fiable et continue. Toutefois, le Client reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet.

Dans l'hypothèse d'une interruption de service par CampusFER® liée à une intervention de maintenance corrective, CampusFER® mettra tout en œuvre avec son prestataire pour remédier au dysfonctionnement dans plus brefs délais. Passé ce délai, CampusFER® prolongera l'accès du ou des Module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

En cas de maintenance évolutive de sa plateforme E-learning, CampusFER® pourra également en interrompre temporairement l'accès. CampusFER® s'efforcera alors de limiter le temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avvertir préalablement le Client. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à CampusFER®.

CampusFER® prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

Non-conformité ou anomalies constatées par le Client sur les Modules

Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les Module(s) livré(s) et le bon de Commande signé par le Client.

Par « anomalie » on entend toute panne, incident, blocage, dégradation des performances, non-respect des fonctionnalités, empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des Module(s).

CampusFER® ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des Module(s).

Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des Module(s) livré(s) doit être formulée par écrit dans les 8 (huit) jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) Module(s). Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seul CampusFER® peut intervenir sur le(s) Module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- Les prérequis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable de CampusFER®.

- Les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par CampusFER®.

- Les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations.

Assistance à distance : CampusFER® met à la disposition de l'interlocuteur contractuellement désigné par le Client, une assistance à distance via une adresse mail : formation@campusfer.com.

Cookies : Le Client informera chaque Utilisateur qu'un cookie, qui s'entend d'un bloc de données permettant à CampusFER® d'identifier l'Utilisateur et servant à enregistrer des informations indispensables à sa navigation sur la plateforme E-learning de CampusFER®, peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Le paramétrage du logiciel de navigation permet d'informer de la présence du cookie et éventuellement de le refuser. Le cookie installé ne contient que l'identifiant de l'Utilisateur et ne permet pas aux sites tiers d'identifier celui-ci. Le Client informera néanmoins l'Utilisateur qu'il est préférable de cocher l'option déconnexion à chaque fermeture de la session utilisateur.

4.5 Formation blended-learning ou mix-learning : Formation alternant plusieurs modalités pédagogiques, formation à distance et formation en présentiel par exemple.

5. PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS Pour les Clients personnes morales : l'inscription n'est validée qu'à réception du bon de Commande par CampusFER® et signé par le Client.

Pour les Clients personnes physiques : l'inscription n'est validée qu'à réception du paiement du montant de la Formation.

6. COMMANDE La prise de Commande comprend les étapes suivantes :

- Choix de la Formation ;
- Consultation des CGV et acceptation sans réserve de ces dernières par le Client ;
- Proposition par CampusFER® d'une Offre de Formation
- Acceptation par le Client de l'Offre de Formation ;
- Validation de la Commande par CampusFER® ;
- Le Client reçoit un accusé de réception de sa Commande par voie électronique ;
- Le Client reçoit une convocation nominative par Apprenant et les identifiants lui donnant accès à la plateforme de formation en ligne (E-learning) ;

CampusFER® se réserve le droit de modifier à tout moment son fonctionnement interne. En effet, préalablement à la prise de la Commande, le plus grand soin est apporté à la mise en ligne d'informations relatives notamment aux caractéristiques essentielles des Formations mises en vente et aux modalités de paiement. Toutefois, des variations mineures dans la présentation des Formations et ne portant pas sur les caractéristiques essentielles de celles-ci peuvent être présentes. Ces variations ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de CampusFER®.

Le Client déclare avoir reçu toutes les informations et conseils utiles lui permettant de prendre, sous sa seule responsabilité, l'intégralité des décisions relatives au choix de la ou des Formations. Le Client a vérifié que la ou les Formations sont conformes à ses besoins et qu'il dispose des moyens nécessaires (ordinateur, smartphone ou tablette et logiciels) lui permettant le cas échéant de lire ou d'écouter les fichiers et ressources associés aux Formations.

Le Client qui est seul responsable des choix effectués au moment de sa Commande ainsi que de l'assimilation par

L'apprenant des contenus pédagogiques qui dépendent notamment de l'assiduité et du sérieux de celui-ci à bien comprendre et à appliquer les consignes pédagogiques. Ainsi, CampusFER®, ne garantit pas l'adéquation des Formations aux besoins du Client, une fois l'offre validée par ce dernier. Le CampusFER® ne saurait être tenu responsable de l'insatisfaction du Client en cas d'inadéquation des supports de formations aux besoins de l'Apprenant.

Les informations contractuelles sont données en langue française. Le Client passe Commande après avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV. CampusFER® accuse réception de la Commande par courriel.

CampusFER® se réserve le droit de ne pas confirmer la Commande notamment en cas de refus d'autorisation de paiement, adresse erronée ou tout autre problème sur le compte du Client.

Dans ce cas, CampusFER® en informera le Client par courrier électronique, en cas de non-réception du paiement dans un délai de 15 jours à compter de la Commande. La Commande ne devient définitive qu'après règlement de la totalité du prix par le Client.

7. PRIX – MODALITÉS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

7.1 Documents contractuels

L'attestation de participation est adressée après la Formation. Dans le cadre d'une Offre de Formation financée ou organisée par une personne morale, une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. Une attestation de présence pour chaque signataire peut être fournie sur demande.

7.2 Conditions tarifaires

Les conditions tarifaires des Formations figurent sur le site. Les prix des Formations sont indiqués en euros Hors Taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Les frais de déplacement (ou des) Formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur ...) sont facturés en sus.

CampusFER® se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Le prix applicable est celui qui est indiqué sur le document commercial transmis au Client.

7.3 Paiement des factures

Les factures sont payables dès réception et sauf stipulation contraire, le paiement doit être effectué par le Client au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la réception de la facture.

Le règlement est accepté par prélèvement automatiquement, chèque, virement bancaire ou postal ; Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, CampusFER® se réserve le droit de refuser toute nouvelle Commande et suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité. CampusFER® pourra donc suspendre toutes les Commandes en cours et désactiver l'accès au(x) Module(s) E-learning, sans préjudice de toute autre voie d'action.

En cas de défaut de paiement, CampusFER® pourra suspendre ses propres obligations ou résilier la Commande de plein droit et sans indemnités, après envoi d'une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai de huit jours. Toutes les échéances deviendront immédiatement et de plein droit exigible. Indépendamment des dommages et intérêts qui pourraient lui être réclamés, le Client sera redevable d'une pénalité pour retard de paiement calculée par application d'un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE majoré de 10 points. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, sera exigible de plein droit, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

7.4. Financement par un organisme tiers

En cas de prise en charge, totale et/ou partielle d'une Formation par un opérateur de compétence (ci-après « OPCO ») ou tout autre organisme tiers, il appartient au Client /Apprenant d'entreprendre une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ; de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription papier ou en ligne ; de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à CampusFER®.

En cas de subrogation de paiement par un organisme tiers et/ou un OPCO, CampusFER® procédera à l'envoi de la facture aux organismes concernés. En cas de prise en charge partielle de l'OPCO ou de tout autre organisme tiers, le reliquat sera facturé directement au Client.

Dans le cas où l'OPCO/l'organisme tiers ne confirme pas la prise en charge financière de la Formation et/ou que CampusFER® n'a pas reçu la prise en charge desdits organismes au premier jour de la Formation, le coût de la Formation sera supporté par le Client, lequel sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation. CampusFER® se réserve le droit pour certaines de Formations, de demander un acompte au Client.

8. DÉLAI DE RÉTRACTATION (vente à distance)

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client Apprenant dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation. Ce délai court à compter du lendemain de la date de conclusion du contrat.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit informer CampusFER® de sa décision de se rétracter par l'envoi, avant l'expiration du délai de rétractation dont il dispose, d'une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

Sous réserve du respect des conditions ci-dessus, CampusFER® s'engage à rembourser au Client le prix de sa commande.

À l'expiration du délai de rétractation, l'Apprenant est considéré comme inscrit et sa place réservée. Il est dès lors tenu de participer à la Formation.

L'Apprenant accepte expressément que le contrat le liant à CampusFER® soit exécuté avant l'expiration du délai de rétractation à l'entrée en Formation. En tout état de cause, il renonce expressément à son droit de rétractation dès le démarrage de la Formation.

9. CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la Formation en présentiel est adressée au Client. CampusFER® ne peut être tenue responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence de l'Apprenant à la Formation.

10. ANNULATION – REPORT – CESSATION ANTICIPÉE – ABSENCES

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite (e-mail, courrier).

10.1 Par le Client

Lorsque la demande d'annulation est reçue par CampusFER® moins de 30 jours calendaires avant le début de la Formation, CampusFER® se réserve le droit de retenir 50 % du prix total de la Formation à titre d'indemnisation ;

En cas d'annulation à la date du début de la Formation ou de non-présentation de l'Apprenant, CampusFER® se réserve le droit de retenir 100 % du prix total de la Formation à titre d'indemnisation ;

10.2 Remplacement des Apprenants

CampusFER® offre la possibilité de remplacer un Apprenant empêché par un autre Apprenant ayant le même profil et les mêmes besoins en Formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 10 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 10 jours ouvrés avant le démarrage de la Formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 50 € au profit de CampusFER®.

10.3 Par CampusFER®

CampusFER® se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de Formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint, en fonction des quotas détaillés dans le catalogue.

– En cas d'annulation par CampusFER®, les sommes versées sont remboursées au Client.

– En cas de report, CampusFER® propose de nouvelles dates : si le Client les accepte, les sommes déjà versées sont imputées sur le prix de la nouvelle session de stage ; si le Client les refuse, ces sommes lui sont remboursées ;

En cas de cessation anticipée de la Formation par CampusFER® pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de Formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat ;

Dans tous les cas, l'annulation ou le report de la Formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

11. RESPONSABILITE

Toute inscription à une Formation implique le respect par l'Apprenant du règlement intérieur applicable, lequel est porté à sa connaissance.

CampusFER® ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les Apprenants. Il appartient au Client/Apprenant de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa Formation.

CampusFER® ne pourra être tenue responsable de la mauvaise utilisation des Formations par le Client, mais également pour le non-respect des dispositions réglementaires et législatives en vigueur. Les Formations vendues par CampusFER® sont soumises aux conditions de garanties légales prévues par les articles L.217-4 à L.217-14 du Code de la Consommation ainsi que par les articles 1641 à 1648 du Code Civil, à l'exclusion de toutes autres garanties.

Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la Formation fournie par CampusFER®. En cas d'erreur manifeste de la part du Client, entre les caractéristiques de la Formation et/ou les conditions de la vente, CampusFER® ne saurait voir sa responsabilité engagée. La responsabilité de CampusFER® ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) E-learning de Formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à CampusFER®.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de CampusFER® est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de CampusFER® est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de CampusFER® ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice

commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

12. FORCE MAJEURE

CampusFER® ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un amateur de Formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à CampusFER®, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de CampusFER®.

13. PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES

CampusFER® est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des Formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quel qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par CampusFER® pour assurer les Formations, demeurent la propriété exclusive de CampusFER®. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de CampusFER®. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des Formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de Formations en ce compris, les Module(s) E-Learning, ainsi que des bases de données figurant le cas échéant sur la plateforme CampusFER®, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les Modules E-Learning font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif pour une durée limitée à XXXX à compter de l'ouverture des codes d'accès.

En tout état de cause, CampusFER® demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

14. CONFIDENTIALITE

Les signataires s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant le cocontractant de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par CampusFER® au Client.

CampusFER® s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

15. COMMUNICATION

Le Client accepte d'être cité par CampusFER® comme client de ses offres de services. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 14 des présentes CGV, CampusFER® peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

16. ETHIQUE

Le Client déclare avoir adopté un code de conduite au sens de l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique et plus généralement respecter pleinement les termes dudit article 17. A compter de la date des présentes et pendant toute la durée d'exécution de la Commande, chacune des Parties s'engage vis-à-vis de l'autre :

- à ne pas engager des actions commerciales qui pourraient être considérées comme constitutives d'un délit de favoritisme ou un délit de corruption active (art. L.433-1 du code pénal) ou passive (art. L.432-11 du code pénal) ;

- à ne pas solliciter, offrir ou donner directement ou indirectement un avantage indu de personnes publiques ou privées ;

- à ne pas participer à des ententes (art. L.420-1 du Code de Commerce) et en particulier à ne pas :

discuter ou s'entendre sur les politiques de prix avec des sociétés participant à un groupement ou une société concurrente ou échanger avec eux des informations permettant de connaître la composition des prix,

se répartir des zones géographiques ou remettre des offres de couverture ;

- à adhérer sans réserve aux principes contenus dans le présent article et à prendre toute disposition pour en prévenir le non-

respect auprès de leurs personnels, sous-traitants, fournisseurs et prestataires.

Le non-respect de ces dispositions par l'une des Parties engage sa responsabilité vis-à-vis de l'autre Partie et pourra entraîner la résiliation de plein droit de la Commande.

16. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE

PERSONNELLE Les données personnelles des Clients/Apprenants sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa Formation par les services CampusFER® en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la Formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services CampusFER® associés. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financiers applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le Client/Apprenant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à dataprivacy@colas.com. Le Client/Apprenant bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque Apprenant que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par CampusFER® aux fins de réalisation et de suivi de la Formation dans les conditions définies ci-avant.

17. DROIT APPLICABLE-TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Toutes les contestations relatives aux ventes de prestation de Formation conclues par CampusFER®, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes CGV sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux Offres de Formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable dans un délai de (15) quinze, à défaut le cocontractant le plus diligent saisira le tribunal de commerce de Paris.

ANNEXE 1 : MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

S'il souhaite annuler sa commande, le Commanditaire peut utiliser le formulaire détachable ci-dessous.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Code de la consommation, articles L. 221-18 à L. 221-28

A l'attention de :

Colas Rail CampusFER®
800 Chemin de la Revolay
38540 GRENAY
Ou par mail : formation@campuser.com

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur

La (les) formation(s) ci-dessous :.....

Achat de la formation le :

Nom du (des) Commanditaire (s) :
Adresse du (des) Commanditaire (s) :
Signature du (des) Commanditaire (s) :

Date :